

Si l'on devait tenir compte d'ailleurs, de tous les intérêts des animaux, ne serait-il pas primordial de tenir compte de leur intérêt à vivre ?

En vérité, le modèle bio propose une exploitation durable, c'est-à-dire infinie, des animaux, et des souffrances sans cesse reconduites.

La position abolitionniste entend prendre en compte la possibilité de mettre un terme à toute forme d'exploitation animale. Partant de la prise en considération des intérêts individuels des animaux, dont l'intérêt à vivre, elle n'envisage pas l'élevage bio comme une fin en soi. Car ce qui pose problème n'est pas alors la surconsommation de viande, mais la viande tout court. Comment pouvoir parler de bien-être quand des individus sont exploités pour le profit, dans un système qui les réduit à l'esclavage ?

Pour toutes ces raisons, le CRPEA partage la revendication abolitionniste :

- Parce que la production de viande implique de tuer les animaux que l'on mange,
- Parce qu'ils souffrent de leurs conditions de vie et de mise à mort,
- Parce que la consommation de produits animaux n'est pas une nécessité,
- Parce que les êtres sensibles ne doivent pas être maltraités ou tués sans nécessité,

l'élevage, la pêche et la chasse, ainsi que la vente et la consommation de produits animaux, doivent être abolis.¹

¹ - <http://meat-abolition.org/fr/presentation>

Brochure éditée le 18 Mars 2016
par le Collectif Rennais Pour l'Égalité Animale

Illustration : Coco

contact@crpea.fr

<http://www.crpea.fr>

La position abolitionniste : pour une prise en compte des intérêts des animaux



COLLECTIF
RENNAIS
POUR L'ÉGALITÉ
ANIMALE



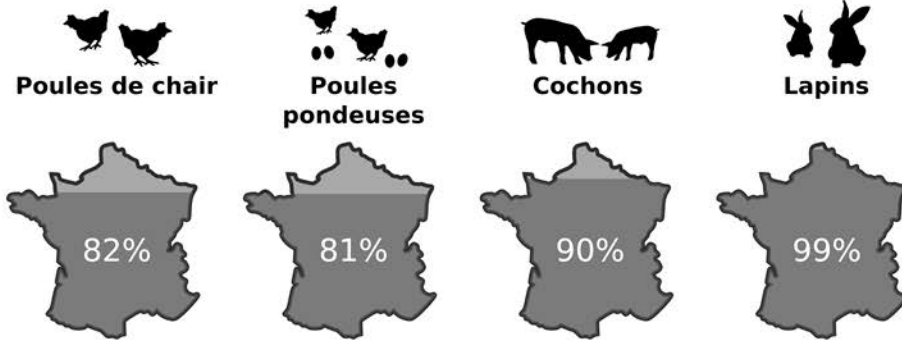
LE MODÈLE "BIO"

ou l'illusion d'une exploitation
respectueuse des animaux

L'intérêt pour le modèle bio : Un intérêt suscité par les dérives du modèle industriel.

manque de traçabilité de l'origine des produits, mauvais traitement des animaux. En effet, de plus en plus de citoyens peuvent prendre position contre l'élevage industriel, dans un souci de « bien-être » animal, considérant que la consommation de viande ne devrait pas infliger de « douleurs inutiles » aux animaux. Dans ces élevages, les conditions de vie et de mise à mort des animaux sont inacceptables.

L'élevage industriel représente entre 80 et 99% de la production suivant les élevages. Les dérives actuelles du modèle industriel qui oblige à produire toujours plus, engendrent des réactions d'incompréhension des consommateurs : gaspillage,



Pourcentage d'élevage intensif en France

Source : l214.com

On nous vante alors les mérites de l'élevage bio, de l'élevage traditionnel, qui permettrait de mettre un terme à toutes ces dérives produites par l'industrialisation. On nous parle alors principalement de « consommation raisonnée », opposée à la surconsommation actuelle, de choix des « bons élevages »... Si la question du bien-être animal est abordée dans ces choix de consommation, ce n'est pas la seule raison qui sous-tend un avènement du bio. Des raisons de santé, liées aux scandales sanitaires et aux récentes études sur la consommation de viande, ainsi qu'un souci de préservation de l'environnement incitent à un changement de consommation.

Il s'agirait donc, pour mieux considérer les animaux et surtout les consommateurs, de revenir vers un mode de production dit raisonné : moins d'animaux dans les élevages, une alimentation plus saine, des espaces ouverts et extérieurs. Cette conception se rapproche de la vision « slow food » soutenue par certains mouvements écologistes, qui se soucie principalement de l'impact écologique des élevages intensifs et des conséquences sur la santé de la consommation de viande industrielle.

Les limites du modèle bio : l'animal non-considéré

De nombreuses associations de défense des animaux choisissent de s'inscrire dans ce courant réformiste : il s'agit de réformer les conditions actuelles d'exploitation

des animaux pour tendre vers un mieux-être des animaux, au service des consommateurs. Que propose réellement le bio ? Les recommandations européennes concernant l'élevage bio sont plus restrictives que dans d'autres parties du monde, comme les Etats-Unis. Mais elles visent avant tout à toucher le consommateur par la garantie de produits sains, et en prenant en compte les ravages écologiques découlant de l'élevage intensif. La question du bien-être animal reste minimaliste, même dans cette approche.

Ainsi, les textes de Réglementation de la commission européenne (889/2008) nous apprennent que ces élevages traditionnels pratiquent également les mutilations : (article 18) « les opérations telles que la pose d'élastique à la queue des moutons, la coupe de queue, la taille des dents, l'ébecquage et l'écornage ne sont pas effectuées systématiquement en agriculture biologique ». Ces pratiques ne sont pas prohibées. De même, nous pensons souvent que l'espace réservé aux animaux est plus adapté dans les élevages traditionnels ; or, les surfaces disponibles sont dérisoires : 0.4m² pour une lapine et sa portée ; 0.35m² pour un agneau, 1m² pour 10 poules...

Il est clair que l'objectif du bio n'est pas de prendre en compte le bien-être animal. Pourtant, l'existence de telles recommandations nous indique clairement que les animaux en élevage auraient un droit à être considérés, et protégés.

Il nous semble évident qu'un paradoxe est à l'œuvre dans l'élevage : nous sommes tous conscients du fait que les animaux aient des besoins fondamentaux, ce qui se manifeste par la création de lois relatives au bon traitement des animaux exploités, mais aussi du fait qu'ils ont des sentiments, des envies, des désirs. Pourtant, dans les traitements qui sont appliqués, rien de tout ce savoir relatif aux animaux n'est pris en compte...

Même si l'on mettait fin au système intensif d'élevage, et que l'on revenait vers des élevages traditionnels, les intérêts individuels de chaque animal ne pourraient être pris en compte. La consommation, même en diminuant drastiquement, sera toujours trop grande, et la recherche de profit trop importante pour que tous les animaux puissent être considérés au niveau individuel.